

**COMMUNE DE PENVÉNAN**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022**

**DATE DE CONVOCATION** : Le 13 décembre 2022

**PRÉSIDENTE** : Madame Denise PRUD'HOMM, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mme PRUD'HOMM Denise, M. SIMON Pierre, Mme LE BOUDER Laetitia, M. POUGNARD Xavier, Mme TRANCHANT Emmanuelle, M. THERIN Patrick, Mme GLAZIOU Elisabeth, M. PLEGADES François, M. OLLIVIER Christian, M. LOUTRAGE Jean-Marie, Mme DERRIEN Anne-Marie, Mme LE BESCOND Mireille, M. KERAVAL Didier, M. PRAT Didier, Mme DUMAS Mallory, M. TOURNEUR Philippe, Mme TRANVOUEZ Anne, Mme DELAUNOY Julie, Mme SEGONI Graziella et Mme ALLAIN Pascale.

**PROCURATIONS** : Mme MEVEL Joëlle à M. POUGNARD Xavier  
M. BAULIER Denis à M. OLLIVIER Christian  
Mme GOURIOU Rachel à Mme DERRIEN Anne-Marie

**SECRÉTAIRE** : M. OLLIVIER Christian

**Présents : 20**

**Pouvoirs : 3**

**Votants : 23**

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>VOTE</b>
<b>Délibération n° DCM_2022_104</b> <i>Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023 sur tous les budgets</i>	Adoptée à la majorité, avec 22 voix POUR et 1 abstention (Mme TRANVOUEZ Anne)
<b>Délibération n° DCM_2022_105</b> relative à la rémunération des agents recenseurs pour la campagne 2023	Adoptée à l'unanimité
<b>Délibération n° DCM_2022_106</b> relative au renouvellement de la convention-cadre pour la réalisation de prestations de services entre la Commune et Lannion Trégor Communauté (LTC) : Prestations de services du bureau d'études de LTC, pour la maîtrise d'ouvrage d'opérations de bâtiments, de voirie, réseaux et aménagement urbain, et pour l'assistance à la passation de marchés publics	Adoptée à l'unanimité
<b>Délibération n° DCM_2022_107</b> portant adhésion à la procédure de médiation dans le cadre de certains litiges de la fonction publique, mise en œuvre par le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor.	Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS	VOTE
<b><i>Délibération n° DCM_2022_108</i></b> relative à l'opération de construction de 4 logements et d'une étude notariale sur le site de l'ancien « café du commerce » - cession de la parcelle AD 472 à la SPLA Lannion Trégor Aménagement moyennant l'euro symbolique.	Adoptée à l'unanimité
<b><i>Délibération n° DCM_2022_109</i></b> relative aux décisions prises par délégation du Conseil Municipal au Maire	Le Conseil Municipal prend acte